



**MUNICIPALITÉ
DE CHÉSÈREX**

Tél. 022 369 90 40

Fax 022 369 90 49

E-mail: greffe@cheserex.ch

Internet: <http://www.cheserex.ch>

PREAVIS MUNICIPAL

21/2007

**DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 100'000.00 POUR UN PRÊT À TERME FIXE,
AU 30 JUIN 2008, PORTANT UN INTÉRÊT DE 2 %,
POUR LA SOCIÉTÉ TÉLÉ-DÔLE S.A.**

Municipal responsable : M. Jacques Ansermet, syndic

Demande de crédit de CHF 100'000.00 pour un prêt à terme fixe,
au 30 juin 2008, portant un intérêt de 2 %, pour la société Télé-Dôle S.A.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Exposé des motifs

A l'instar d'autres stations de ski, la saison d'hiver a été très mauvaise. Malgré le travail important fait par le personnel de Télé-Dôle S.A. pour entretenir les pistes avec le peu d'enneigement, l'exercice 2006-2007 enregistrera un déficit d'environ CHF 350'000.00 (recettes environ CHF 290'000.00, dépenses environ CHF 650'000.00), si bien que la société Télé-Dôle S.A. ne peut pas faire face à ses engagements urgents de l'ordre de CHF 300'000.00 (créanciers, salaires du personnel, etc.).

Dans le cadre du Conseil d'Administration de Télé-Dôle S.A., la question d'un emprunt a été soulevée afin d'assumer ces charges. Lors de cette discussion deux communes, St-Cergue et Chésereux, ainsi que le NStCM, ont proposé de consentir des prêts à la société Télé-Dôle S.A., afin de lui permettre d'honorer des engagements urgents.

Cette proposition a été faite pour éviter, à l'issue de cette 1^{ère} saison, de devoir réunir tous les actionnaires afin d'assurer cette couverture, sachant que les 5 derniers exercices ont permis à la société Télé-Dôle S.A. d'enregistrer des recettes en progression chaque année :

2001 – 2002 :	CHF	929'323.15
2002 – 2003 :	CHF	898'034.20
2003 – 2004 :	CHF	1'090'600.10
2004 – 2005 :	CHF	1'113'620.80
2005 – 2006 :	CHF	1'196'342.20

et de diminuer très fortement ses engagements :

Leasing :	de CHF 709'084.00 à CHF 241'454.40, dont le remboursement a déjà atteint CHF 467'629.60
Redevance d'arriérés :	de CHF 358'797.15 à CHF 70'000.00, diminution de CHF 288'797.15 en plus des redevances annuelles
Prêts :	de CHF 45'680.00 à CHF 4'680.00, les prêts ont diminué de CHF 41'000.00.

Conséquences pour la commune

- Les liquidités de la commune permettent ce prêt.
- Le terme a été fixé à la même date que celui arrêté par la commune de St-Cergue, par soucis d'équité.
- Un contrat de prêt sera signé avec la société Télé-Dôle S.A.
- L'intérêt de 2% correspond au taux admis par la commune de St-Cergue.

./.

Demande de crédit de CHF 100'000.00 pour un prêt à terme fixe,
au 30 juin 2008, portant un intérêt de 2 %, pour la société Télé-Dôle S.A.

Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésereux

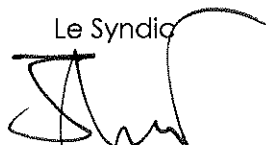
- dans sa séance du 28 juin 2007
- vu le préavis de la Municipalité n° 21/2007
- entendu le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide

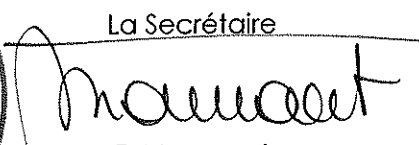
- **d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 100'000.00 (cent mille francs suisses) pour un prêt à terme fixe, au 30 juin 2008, portant un intérêt de 2 %, pour la société Télé-Dôle S.A.**

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 mai 2007.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

J. Ansermet



La Secrétaire

F. Monnaert